

Rapport de la Présidente

Séance publique du vendredi 14 décembre 2018

8 ème **Commission N**° CD-2018-6-8-1

Service instructeur

DECS - service appuis et ressources

Service consulté

Direction de l'Immobilier et de la Logistique Direction des Systèmes d'Information

POLITIQUE DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Résumé : Le rapport a pour objet de soumettre au Conseil départemental les propositions budgétaires relatives aux collèges, à la vie scolaire et à la jeunesse pour l'année 2019.

La politique de réussite éducative pour tous (PRET) votée le 21 décembre 2017 a été déclinée durant l'année 2018 à travers les faits marquants suivants :

- La mise en œuvre de la carte scolaire du secteur de Mulhouse pour la rentrée de septembre 2018.
- L'étude et les propositions d'adaptation de la carte scolaire des collèges du territoire de Saint-Louis Agglomération,
- L'adoption d'un référentiel de niveau de service dans les collèges pour le nettoyage des locaux,
- La poursuite de l'expérimentation des prestations externalisées dans les collèges,
- La poursuite de la mise en œuvre du programme pluriannuel de modernisation immobilière des collèges,
- La mise en œuvre du programme d'équipement numérique.

L'année 2019 sera marquée par la poursuite de la déclinaison de stratégie hautrhinoise de réussite éducative avec notamment l'aboutissement des projets suivants :

- Le doublement des investissements sur l'immobilier des collèges,
- La mise en œuvre du projet de nouvelle carte scolaire pour les collèges du territoire de Saint-Louis Agglomération,
- La mise en œuvre du guide de la maintenance pour septembre 2019,
- Le lancement d'un appel à projets pour des actions en faveur de la jeunesse,
- Le lancement d'un appel à projets pour l'acquisition d'équipements mobiles connectés.
- Le lancement de la plateforme de recherche de stages pour les collégiens de 3ème en septembre 2019.

Pour 2019, la politique en faveur de l'éducation et de la jeunesse propose un engagement financier de :

En dépenses :

- fonctionnement : 14 744 640 € de crédits de paiement (CP) et 190 000 € d'autorisations d'engagements (AE) ;
- investissement : 16 598 800 € de CP et 16 721 152,49 € d'autorisations de programmes (AP) ;

En recettes:

fonctionnement : 1 500 000 € de CP ;
investissement : 3 954 000 € de CP.

I. <u>Education et Jeunesse</u>

A. Les grandes tendances et objectifs 2019

La stratégie haut-rhinoise de réussite éducative à travers la politique PRET- Pour la réussite éducative de tous - se décline en plusieurs chantiers à concrétiser en 2019 :

- La mise en œuvre des adaptations de la carte scolaire des collèges du territoire de Saint-Louis Agglomération,
- L'accélération du programme pluriannuel de modernisation immobilière des collèges avec le doublement des investissements,
- La poursuite de l'expérimentation des prestations externalisées dans les collèges pour le nettoyage des locaux, la plonge et les espaces verts et l'engagement d'une évaluation du dispositif,
- La formalisation de propositions d'évolution et d'optimisation de la dotation de fonctionnement des collèges publics et privés pour une mise en œuvre en 2020,
- La réflexion pour une politique de restauration scolaire en lien avec les collèges et les partenaires locaux (communes, agglomérations et Région Grand Est),
- La mise en œuvre d'une nouvelle politique de maintenance, à partir de septembre 2019, pour clarifier les compétences respectives du Département et des collèges (guide de maintenance notamment),
- L'accélération de la mise à niveau du parc informatique des collèges, sur 3 ans au lieu de 5,
- Le lancement d'un appel à projets concernant l'acquisition d'équipements mobiles connectés dans les collèges,
- La poursuite de nos politiques culturelles, sportives, environnementales, citoyennes, transfrontalières et sociales pour enrichir l'environnement pédagogique des élèves.

S'agissant de la jeunesse, les orientations pour 2019, sont les suivantes :

- D'une part en faveur de la réussite éducative des élèves de l'école primaire au collège :
 - o Maintien à l'identique du dispositif des sorties scolaires avec nuitées ;
 - o Poursuite du Partenariat avec Sciences Po Strasbourg;
 - o Maintien du soutien aux Amis de Marcel Rudloff (Prix de la Tolérance) et Entreprendre pour Apprendre.
- D'autre part, en faveur de l'engagement de tous les jeunes :
 - o Lancement d'un appel à projets pour des actions en faveur de la jeunesse sur les thèmes de la citoyenneté et de l'engagement des jeunes.
 - Il s'agit d'une action financée par redéploiement d'une partie des crédits affectés au Conseil départemental des mouvements et institutions de jeunesse (CDMIJ) et à ses associations membres, qui pourront toujours percevoir des aides départementales pour leurs actions en répondant à l'appel à projets qui sera lancé début 2019.

o CDMIJ: maintien de notre financement des 4 postes FONJEP pour les associations membres et dernière année du soutien au fonctionnement du CDMIJ. Celui-ci pourra également déposer des projets dans le cadre de l'appel à projets.

Enfin, s'agissant des travaux sur les bâtiments des collèges publics :

En 2017, le Conseil départemental s'est engagé dans l'écriture d'un nouveau « Livre Blanc » pour l'entretien et la modernisation des collèges. Ce dernier qui s'appuie sur une analyse exhaustive et précise des locaux ainsi que sur des besoins identifiés par les usagers (élèves, enseignants, personnels techniques et administratifs) s'est concrétisé par une programmation pluriannuelle cohérente des investissements, validée en octobre 2017.

En 2018, le Conseil départemental s'est engagé dans la mise en œuvre de son nouveau Programme Pluriannuel de Modernisation Immobilière des Collèges.

Programme d'investissement ambitieux pour les collèges départementaux, il s'organise à la fois autour de restructurations, nécessitant des phases d'études préalables conséquentes, d'opérations de maintenance lourdes mais aussi de petites opérations, permettant à terme d'atteindre une homogénéité du parc.

En 2019, le Département entrera dans la seconde année d'exécution de son nouveau programme d'investissement, avec toujours un budget important consacré à la maintenance lourde mais aussi le démarrage des phases opérationnelles de plusieurs opérations de restructuration.

Globalement, le budget travaux dans les collèges (investissement et fonctionnement) – géré par la Direction de l'Immobilier et de la Logistique (DILO) - augmente de plus de 80 % par rapport au budget primitif 2018. Ce sont en effet 16 436 800 € de CP et 15 485 715,49 d'AP qui sont sollicités au titre des dépenses du BP 2019.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Politique EDUCATION ET JEUNESSE	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019-2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
Collèges publics -Travaux d'entretien	131 595,68 €	200 000 €	160 000 €	-40 000 €	-20,00%		
Fonctionnement des collèges	14 170 684 €	14 321 000 €	14 221 000 €	-100 000 €	-0,70%	- €	- €
Vie scolaire	314 889 €	253 000 €	240 940 €	-12 060 €	-4,77%	- €	190 000€
Jeunesse - Actions Jeunes	119 700 €	119 700 €	119 700 €	- €	0,00%	- €	- €
Evènementiel (Frais de réception, location salle,)	- €	- €	3 000 €	3 000 €		- €	- €
TOTAL FONCTIONNEMENT EDUCATION ET JEUNESSE	14 744 452 €	14 893 700 €	14 744 640 €	-149 060 €	-1,0%	- €	190 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT:

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
COLLEGES PUBLICS – travaux	6 018 809,26 €	8 829 000 €	16 276 800 €	7 447 800 €	84,36 %	15 485 715,49 €	
COLLEGES PUBLICS - plateforme de recherche de stages	- €	- €	22 000 €	22 000 €		25 000 €	
COLLEGES PRIVES - subventions d'investissements scolaires	455 135 €	300 000 €	300 000 €	- €	0,00%	1 210 437 €	
TOTAL INVESTISSEMENT EDUCATION ET JEUNESSE	6 473 944 €	9 129 000 €	16 598 800 €	7 469 800 €	81,82%	16 721 152,49 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
Fonds départemental pour la rémunération du personnel (hébergement)	1 590 501,04 €	1 450 000 €	1 500 000 €	50 000 €	3,45%		- €
TOTAL FONCTIONNEMENT EDUCATION ET JEUNESSE	1 590 501,04 €	1 450 000 €	1 500 000 €	50 000 €	3,45%		- €

RECETTES D'INVESTISSEMENT:

Politique	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019/2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
COLLEGES PUBLICS - travaux	3 960 207,39 €	3 954 000 €	3 954 000 €	0	0 %	- €	
TOTAL INVESTISSEMENT EDUCATION ET JEUNESSE	3 960 207,39 €	3 954 000 €	3 954 000 €	0	0 %	- €	

B. Les domaines de la politique

1. Collèges publics - travaux sur bâtiments (B01)

a) Les dépenses de fonctionnement (B614)

Cette provision est destinée à faire face aux demandes de petits travaux imprévus quand il n'est pas possible de les faire figurer en investissement (ex : élagage).

Comme pour la dotation de maintenance du programme B114, ces crédits ont également vocation, selon la nature des travaux, à régler les entreprises intervenant suite à des sinistres, lesquels font, sous certaines conditions, l'objet de remboursement a posteriori par l'assureur du Département.

<u>En résumé</u>, **160 000 € de CP** sont sollicités, en dépenses de fonctionnement, pour la politique B014 au titre du BP 2019. (BP 2018 : 200 000 € - variation : - 20 %).

b) Les dépenses d'investissement (B111, B112, B113, B114, B214, B115)

Prog budg	service 219	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019- 2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
B112	SOLDES D'OPERATIONS		159 000,00	50 000,00	-109 000,00	-68,55%	0,00	0,00
B111- B112	RESTRUCTURATIONS GLOBALES	4 074 681,85	3 741 000,00	5 574 300,00	1 833 300,00	49,01%	4 260 000,00	0,00
B112	RESTRUCTURATIONS PARTIELLES	4 074 00 1,03	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00		2 844 015,49	0,00
B112	MAINTENANCE LOURDE		2 696 900,00	3 835 500,00	1 138 600,00	42,22%	3 533 700,00	0,00
B114	PETITES OPERATIONS		877 100,00	2 912 000,00	2 034 900,00	232,00%	3 093 000,00	0,00
B114	MAINTENANCE IMPREVUE - DIRECT	1 939 331,00	1 300 000,00	1 677 269,00	377 269,00	29,02%	1 677 269,00	0,00
B214	MAINTENANCE IMPREVUE - INDIRECT	0,00	0,00	22 731,00	22 731,00		22 731,00	0,00

Prog budg	service 219	CA 2017	BP 2018	BP 2019	Ecart € (2019-2018)	Ecart % (2019- 2018)	AP nouvelles	AE nouvelles
B113	MATERIEL SPECIFIQUE	4 796,41	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00%	5 000,00	0,00
B115	FRAIS D'ETUDES	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00%	50 000,00	0,00
	TOTAL €	6 018 809,26	8 829 000,00	16 276 800,00	7 447 800,00	84,36%	15 485 715,49	0,00

En résumé, 16 276 800 € de CP et 15 485 715,49€ d'AP sont sollicités, en dépenses d'investissement, au titre du BP 2019, selon le détail ci-après.

(1) Poursuite d'opérations engagées avant le PPMIC (B112)

Ces crédits correspondent d'une part, aux projets achevés qui nécessitent encore des paiements pour solde de tout compte. Il s'agit principalement de l'opération d'extension et de restructuration du collège d'HIRSINGUE pour laquelle doivent encore être soldés les marchés de prestations intellectuelles. <u>En résumé</u>, **50 000 € de CP** sont sollicités au titre du BP 2019.

(2) Opérations inscrites au PPMIC (B111-B112-B114 partiel)

Le Livre Blanc des collèges remis aux élus début juillet 2017 s'est concrétisé avec une programmation pluriannuelle des investissements validée en octobre 2017. <u>En résumé</u>, **14 471 800 € de CP et 13 730 715,49 € d'AP** sont sollicités au titre du BP 2019, selon le détail ci-après. (BP 2018 : 7 315 000 € - variation : + 98 %).

(a) Restructurations globales (B111-B112)

		-		
Collège	Opération	CP 2019	AP nouvelle ou complémentaire à voter 2019	Total AP opération globale
GUEBWILLER	Opération de réfection globale de l'établissement	1 500 000		2 855 000
MULHOUSE KENNEDY	Restructuration globale du site	350 000		13 500 000
PFASTATT	Restructuration salle arts plastiques & musique	315 000		315 000
SAINT-AMARIN	Construction gymnase	40 000	3 000 000	3 000 000
SAINT-AMARIN	Extension / Restructuration	2 510 000	1 260 000	11 410 000
WINTZENHEIM	Restructuration	859 300		8 238 000
	TOTAUX	5 574 300	4 260 000	

En résumé, **5 574 300 € de CP et 4 260 000 € d'AP** sont sollicités pour les restructurations globales au titre du BP 2019. (BP 2018 : 3 741 000 € - variation : + 49 %).

(b) Restructurations partielles (B112)

Collège	Opération	CP 2019	AP nouvelle ou complémentaire à voter 2019	Total AP opération globale
CERNAY	Extension et rénovation enveloppe bâtiment DP	20 000	600 000	600 000
KAYSERSBERG	Restructuration de la cuisine et du réfectoire	530 000	317 015,49	650 000

Collège	Opération	CP 2019	AP nouvelle ou complémentaire à voter 2019	Total AP opération globale
MULHOUSE ST EXUPERY	Restructuration bât SEGPA (installation section Vente Distribution Magasinage)	400 000	130 000	730 000
SAINT-LOUIS FORLEN	Extension des locaux	200 000	750 000	750 000
VOLGELSHEIM	Restructuration intérieure et traitement thermique de la façade du bâtiment SEGPA	1 000 000	1 047 000	1 412 000
TOTAUX		2 150 000	2 844 015,49	

<u>En résumé</u>, **2 150 000 € de CP et 2 844 015,49 € d'AP** sont sollicités pour les restructurations partielles au titre du BP 2019. (BP 2018 : $0 \in$)

(c) Maintenance lourde (B112)

Les élus de la 8^e commission ont exprimé le souhait de voir se réaliser une large part des travaux de maintenance lourde identifiés dans le Livre blanc des collèges en 2018 et 2019.

Sont concernés les travaux suivants :

Collège	Opération	CP 2019
ALTKIRCH	Agenda d'accessibilité programmé	128 000
BRUNSTATT	Agenda d'accessibilité programmé	80 000
CERNAY	Reprise enrobés de la cour	10 000
COLMAR BERLIOZ	Remise en état Brises Soleil Orientables	50 000
COLMAR BERLIOZ	Remplacement Système Sécurité Incendie	25 000
COLMAR HUGO	Mise en peinture des circulations et cages d'escalier	60 000
COLMAR HUGO	Réfection toiture bâtiment stockage Lamartine	60 000
COLMAR MOLIERE	Mise à niveau équipement de sonorisation et signaux d'alertes	25 000
COLMAR MOLIERE	Réfection atelier SEGPA ERE	150 000
COLMAR MOLIERE	Remplacement réseaux eaux usées vide sanitaire demi-pension	25 000
COLMAR PFEFFEL	Câblage salles banalisées CPL	8 500
COLMAR PFEFFEL	Réfection désenfumage circulations	20 000
COLMAR PFEFFEL	Rénovation de la sous-station du chauffage urbain	55 000
DANNEMARIE	Contrôle d'accès portail "livraisons"	20 000
ENSISHEIM	Réfection partielle réseaux sanitaires et assainissement	47 500
ENSISHEIM	Remplacement clôtures	60 000
ENSISHEIM	Remplacement équipements de cuisine	41 000
ENSISHEIM	Reprise partielle éclairage intérieur	25 000
ENSISHEIM	Sécurisation accès toitures terrasses	15 000
FERRETTE	Automatisation portail accès livraison\profs	35 000
FESSENHEIM	Création d'un portail de secours (à confirmer)	4 000
FORTSCHWIHR	Remplacement réseau AEP en vide sanitaire	25 000
HEGENHEIM	Câblage salles banalisées CPL	20 000
HEGENHEIM	Réfection réseaux assainissement vide sanitaire externat	40 000
HEGENHEIM	Remplacement clôtures	50 000
HIRSINGUE	Contrôle d'accès portail "livraisons"	20 000
ILLFURTH	Réfection partielle cour	10 000
ILLZACH FRANK	Remplacement revêtements sols et murs réfectoire, salles de classe	100 000

Collège	Opération	CP 2019
INGERSHEIM	Agenda d'accessibilité programmé	59 000
KINGERSHEIM	Agenda d'accessibilité programmé	13 000
KINGERSHEIM	Réfection muret et clôture + portail pompier rue Pfastatt	105 000
LUTTERBACH	Rénovation portail "livraisons - professeurs - logements"	23 000
LUTTERBACH	Remplacement toiture local cycles/rangement	17 000
MASEVAUX	Câblage salles banalisées CPL	16 000
MASEVAUX	Restructuration bloc sanitaires élèves	242 500
MULHOUSE BOURTZ.	Sécurisation entrée avec pose clôture rigide sur le parvis	210 000
MULHOUSE KENNEDY	Câblage salles banalisées CPL	10 000
MULHOUSE MACE	Agenda d'accessibilité programmé	36 000
MULHOUSE MACE	Réfection toiture bât demi-pension	45 000
MULHOUSE ST-EXUPERY	Câblage salles banalisées CPL	26 000
MULHOUSE VILLON	Câblage salles banalisées CPL	31 000
MUNSTER	Agenda d'accessibilité programmé	65 000
MUNSTER	Contrôle d'accès portail "livraisons"	15 000
MUNSTER	Remplacement machine à laver et réorganisation dépose plateaux	70 000
MUNSTER	Sécurisation parking professeurs	25 000
ORBEY	Contrôle d'accès portail "livraisons"	15 000
OTTMARSHEIM	Fermeture du local casiers	15 000
OTTMARSHEIM	Remplacement des conduites AEP en vide sanitaire	51 000
PFASTATT	Câblage salles banalisées CPL	8 800
RIBEAUVILLE	Extension cuisine pour mise aux normes	10 000
RIBEAUVILLE	Remplacement Système Sécurité Incendie	75 000
RIXHEIM	Câblage salles banalisées CPL	10 000
RIXHEIM	Extension de la demi-pension	500 000
SAINT-LOUIS FORLEN	Câblage salles banalisées CPL	14 000
SAINT-LOUIS SCHICK.	Reprise Ventilation Mécanique Contrôlée bât sciences	12 000
SEPPOIS-LE-BAS	Sécurisation portail entrée demi-pension	34 000
SIERENTZ	Câblage salles banalisées CPL	5 000
SOULTZ	Remplacement du four et réfection du self	15 000
THANN FAESCH	Revêtement anti-dérapant sur l'asphalte de la cour	65 000
THANN WALCH	Mise en place de verrous sur ouvrants à la française	10 000
VILLAGE NEUF	Câblage salles banalisées CPL	17 000
VILLAGE NEUF	Réaménagement dépose plateaux en laverie	130 000
VILLAGE NEUF	Traitement acoustique hall préau et création local casiers	150 000
VOLGELSHEIM	Traitement thermique façades et remplacement menuiseries extérieures du bâtiment CD	50 000
WITTELSHEIM MERMOZ	Automatisation portail parking profs	17 000
WITTELSHEIM PEGUY	Rampe administration	22 200
WITTENHEIM JOLC.	Câblage salles banalisées CPL	7 000
WITTENHEIM JOLC.	Remplacement de 2 chaudières + adoucisseur	147 000
WITTENHEIM PAGNOL	Câblage salles banalisées CPL	7 000
WITTENHEIM PAGNOL	Entretien bardage bois	48 000
WITTENHEIM PAGNOL	Remplacement machine à laver la vaisselle	60 000

Collège	Opération	CP 2019
WITTENHEIM PAGNOL	Remplacement toitures zinc sur 2 zones	110 000
WITTENHEIM PAGNOL	Reprise régulations chauffage	13 000
	TOTAL CP 2019	3 835 500

En résumé, 3 835 500 € de CP et 3 533 700 € d'AP sont sollicités pour la maintenance lourde au titre du BP 2019. (BP 2018 : 2 696 900 € - variation : + 42 %)

(d) Petites opérations (B114)

Collège	Opération	CP 2019	
ALTKIRCH	Création accès arrière vers le COSEC	20 000	
BRUNSTATT	Acoustique salle de musique du collège	15 000	
BUHL	Création d'un garage à vélos complémentaire	45 000	
BUHL	Interventions sur CTA et reprises des espaces verts	35 000	
DANNEMARIE	Eclairage cour	7 000	
DANNEMARIE	Remise à neuf ponctuelle réseaux électriques et TD	45 000	
DANNEMARIE	Remplacement fenêtres bois cuisine	11 000	
ENSISHEIM	Agrandissement local casiers élèves	20 000	
FESSENHEIM	Remplacement des brise-soleil orientables	178 000	
FESSENHEIM	Renforcement de l'éclairage cour et coursives	22 000	
FESSENHEIM	Reprise du sol cuisine autour caniveaux et siphons	105 000	
FORTSCHWIHR	Réorganisation mobilier de la salle d'art plastique	25 000	
HABSHEIM	Fournitures casiers élèves supplémentaires	30 000	
ILLFURTH	Agrandissement salle informatique	12 000	
ILLFURTH	Remplacement stores extérieurs DP	28 000	
ILLZACH FRANK	Réaménagement salles techno, arts, local atelier	380 000	
ILLZACH VERNE	Réparation des brises soleil	25 000	
KAYSERSBERG	Extension salles physique et salle informatique, rafraîchissement 4 salles banalisées, circulations	161 000	
LUTTERBACH	Réorganisation retour plateaux laverie	45 000	
MULHOUSE WOLF	Assainissement salles du sous-sol et dégagements	220 000	
MULHOUSE WOLF	Réaménagement salles de sciences dans les étages	200 000	
PFASTATT	Traitement acoustique salles de sciences	20 000	
SAINT-AMARIN	Remplacement machine à laver	60 000	
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	Création de vestiaires/douches agents	30 000	
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	Réfection des peintures des cages d'escaliers	20 000	
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	Réfections du sol du RDC (hall)	20 000	
SEPPOIS-LE-BAS	Rafraîchissement des salles du R+1	75 000	
SEPPOIS-LE-BAS	Remplacement châssis vitrés et volets roulants R+1	165 000	
SIERENTZ	Création salle de sciences et salle d'arts (évolution de la carte scolaire des 3 frontières)	110 000	
SIERENTZ	Remplacement des portes d'accès du collège	60 000	
SIERENTZ	Remplacement des stores	80 000	
THANN WALCH	Réfection des ateliers SEGPA HAS	250 000	
THANN WALCH	Remplacement de revêtement de sol (1ère tranche)	40 000	

Collège	Opération	CP 2019
VILLAGE NEUF	Rénovation SEGPA habitat, réaménagement du labo, réfection de l'éclairage extérieur et des enrobés	300 000
VOLGELSHEIM	Remplacement faux-planchers salle des professeurs	30 000
WITTENHEIM JOLIOT-CURIE	Brises soleil sur demi-pension	23 000
	2 912 000	

<u>En résumé</u>, **2 912 000 € de CP** et **3 093 000 € d'AP** sont sollicités au titre du BP 2019. (BP 2018 : 877 100 € - variation : + 232 %).

(3) Travaux imprévus (B114 – B214)

Crédits qui représentent un montant moyen de 29 824 € par collège et par an et sont majoritairement utilisés pour des réparations d'équipements (60 % environ), des travaux relatifs à la sécurité incendie (22 % environ) ainsi que pour la réfection de logements (8 % environ). En résumé, **1 700 000 € de CP et 1 700 000 d'AP** sont sollicités au titre du BP 2019. (BP 2018 : 1 300 000 € - variation : + 31 %)

(4) Frais d'études et matériels spécifiques (B115 – B113)

(a) Frais d'études

Cette ligne correspond à des études techniques transversales et des diagnostics permettant de disposer d'une meilleure connaissance de l'état des bâtiments. Ces dernières ne sont pas liées à des opérations de travaux spécifiques.

(b) Acquisitions de matériels

La dotation permet de répondre à des besoins spécifiques ponctuels (par exemple armoires ventilées pour des salles de science ...).

En résumé, **55 000 € de CP et 55 000 d'AP** sont sollicités pour les frais d'études et matériels spécifiques au titre du BP 2019. (BP 2018 : 55 000 € - variation : 0%)

<u>En résumé</u>, en dépenses d'investissement, **16 276 800 € de CP** et **15 485 715, 49 € d'AP** sont sollicités pour les politiques B111, B112, B113, B114, B214, et B115 au titre du BP 2019.

c) Les recettes d'investissement (B111 - B112)

La Dotation Départementale d'Equipement des Collèges (DDEC) correspond au versement annuel de l'Etat au titre du transfert de compétences en matière d'investissement dans les collèges : CP 3 947 000 €.

En outre, pendant une période de 15 années, le Département perçoit annuellement une quote-part de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach au titre de la mutualisation des équipements situés sur le site commun collège de BURNHAUPT-LE-HAUT et COSEC. Il s'agit de l'amortissement de la chaufferie bois-gaz du collège et qui alimente le COSEC : CP 7 000 € (9e année).

<u>En résumé</u>, en recettes d'investissement, **3 954 000 de CP** sont sollicités pour les politiques B111 et B112 au titre du BP 2019. (BP 2018 : 3 954 000 € - variation : 0%).

2. Fonctionnement des collèges (E653)

a) Les dépenses de fonctionnement (E653)

Lors de sa séance du 19 octobre 2018, le Conseil départemental a voté les dotations de fonctionnement en faveur des collèges publics, soit 9 458 155 €, dont 105 040 € à titre de provisions pour permettre des ajustements de subventions en cours d'année, pour le règlement de situations imprévues ou exceptionnelles, urgentes, et 4 762 845 € pour les

collèges privés, dont 2 515 675 € au titre des Agents Techniques des collèges (rapports n°CD-2018-4-8-1 et CD-2018-4-8-2).

Malgré la hausse des effectifs de collégiens (+ 299) et des dépenses liées aux ATC en faveur des collèges privés (+124 000 €), l'enveloppe consacrée au fonctionnement des collèges marque une baisse de 100 000 € par rapport à 2018 liée à la réduction des dépenses de viabilisation (- 74 000 €) et à la suppression au sein de la dotation des collèges de l'enveloppe consacrée aux frais de l'Espace Numérique de Travail (- 252 000 €) prise en charge en investissement directement par le budget du Département (Direction des Systèmes d'Information).

En résumé, 14 221 000 € de CP sont sollicités au titre du BP 2019.

b) Les recettes de fonctionnement (E653)

Le fonctionnement des collèges publics génère également une recette pour le Département : il s'agit de la participation des familles et des commensaux à la rémunération des personnels ATC affectés aux services d'hébergement (demi-pension ou internat). Le montant de CP à prévoir au BP 2019 est égal à $1\,500\,000\,$ (contre $1\,450\,000\,$ en 2016, 2017 et 2018).

En résumé, 1 500 000 € de CP sont sollicités au titre du BP 2019.

3. Collèges privés - subventions d'investissements scolaires (E252)

Il s'agit d'une dépense facultative en faveur des collèges privés qui contribuent au service public de l'enseignement, au même titre que les collèges publics.

Les subventions concernent les travaux et équipements, avec un périmètre d'intervention et une priorisation des opérations similaires à ceux en faveur des collèges publics en matière d'investissement. Le taux de subvention est de 30 %, dans la limite du plafond fixé par l'article L.151-4 du code de l'Education (« loi Falloux »).

Compte tenu de l'avancement des travaux que le Département s'est engagé à subventionner, le montant à prévoir au BP 2019 est de **300 000 € de CP** (Pour rappel : 300 000 € de CP ont été inscrits en 2018, 82 660 € en 2017 et 511 852 € en 2016).

Par ailleurs, pour pouvoir solder un dossier de 2016, il y a lieu de prévoir une AP complémentaire de **10 437 €.**

Enfin, eu égard aux dossiers à venir pour 2019 et les années qui suivront (projets découpés en plusieurs tranches), il est à prévoir une AP de **1 200 000** € à phaser à partir de 2020. (Pour mémoire : une AP de 847 500 € a été inscrite en 2017 et 305 515 € ont été engagés en 2017 puis 299 060 € en 2018).

<u>En résumé,</u> au total, **1 210 437 € d'AP et 300 000 € de CP** sont sollicités au titre du BP 2019.

4. Collèges publics – subventionnement de la plateforme de recherche de stages (E252)

Le Département du Haut-Rhin a souhaité mettre à disposition des élèves de troisième une plateforme numérique de type « annuaire d'entreprises », afin de leur faciliter la recherche de stages dans le cadre des séquences d'observation en milieu professionnel obligatoires de 5 jours. Ce projet s'appuie sur la plateforme actuellement en cours d'élaboration par le Lycée Jean Mermoz, également soutenu par le Rectorat.

La plateforme sera opérationnelle, dans un premier temps à titre expérimental, auprès de 15 collèges du territoire dès septembre 2019, puis progressivement proposée à l'ensemble des collèges. Le Département signera une convention de financement avec le Lycée Mermoz et le Rectorat avec une subvention départementale à hauteur de 22 000 €.

En résumé, au total, **25 000 € d'AP et 22 000 € de CP** sont sollicités pour la politique E252 au titre du BP 2019.

5. Vie scolaire (E055)

a) Education - Soutien au titre de la restauration des collégiens (E755 et E855) (cantines Pfastatt et Riedisheim)

Les collèges de RIEDISHEIM et PFASTATT ne bénéficient pas de services de demi-pension intégrés au sein de leur établissement. Aussi, les élèves de ces deux collèges fréquentent le service de restauration scolaire communal des deux communes concernées.

Le partenariat mis en place entre le Département, les deux collèges et les deux communes concernés donne lieu au versement d'une subvention départementale formalisé dans le cadre de conventions tripartites :

- Commune de RIEDISHEIM : selon une convention approuvée par la Commission Permanente du 6 juillet 2018, une somme de **5 440 €** est à prévoir au titre du BP 2019 ;
- Commune de PFASTATT: selon une convention approuvée par la Commission Permanente du 7 octobre 2016, une somme de 33 000 € est à prévoir au titre du BP 2019.

<u>En résumé</u>, au total, **38 440 € de CP** sont sollicités pour la restauration des collégiens au titre du BP 2019.

b) Education - Soutien aux organismes liés à la vie scolaire (E755) (parking Kennedy)

Conformément à la convention triennale (années scolaires 2016/2017 à 2018/2019), approuvée lors de la Commission Permanente du 22 avril 2016, une subvention est attribuée à l'Amicale du collège Kennedy à MULHOUSE pour le stationnement des personnels. Le montant à prévoir au titre du BP 2019 s'élève à **2 000 €.**

En résumé, 2 000 € de CP sont sollicités pour les organismes liés à la vie scolaire au titre du BP 2019.

c) Jeunesse - Sciences po (E755)

Il s'agit de la 3ème année du partenariat avec Sciences Po Strasbourg, destiné à encourager les élèves de troisième en collèges REP et REP+ à s'inscrire dans un projet d'études supérieures : maintenu à **8 000 €** pour les 8 collèges concernés qui bénéficient du programme PEI (Programme d'Etudes Intégrées).

En résumé, **8 000 € de CP** sont sollicités pour Sciences Po au titre du BP 2019.

d) Jeunesse - Soutien aux Associations (E755)

L'association les Amis de Marcel Rudloff organise le « Prix de la tolérance » pour les jeunes, et l'association Entreprendre pour Apprendre qui soutient la création de mini-entreprises dans les établissements scolaires. A l'instar de 2018, 500 € sont prévus pour l'Association les Amis de Marcel Rudloff et 2 000 € pour Entreprendre pour Apprendre.

<u>En résumé</u>, **2 500 €** de CP sont sollicités pour le soutien aux associations les Amis de Marcel Rudloff et Entreprendre pour Apprendre au titre du BP 2019.

e) Jeunesse - Sorties Scolaires avec Nuitées (SSN) (E855)

Ce dispositif, qui bénéficie essentiellement aux écoles primaires, a été réinterrogé. Il a été décidé par la Commission de l'Education et de la Jeunesse du 16 février 2018 de le maintenir à l'identique. La Commission Permanente du 16 novembre 2018 a, quant à elle, approuvé les critères pour 2019 (mêmes critères et mêmes bénéficiaires mais la date limite de dépôt des dossiers a été fixée à trois mois avant la date de la sortie scolaire).

Le dispositif est maintenu à l'identique : **190 000 €** de CP (contre 195 000 € en 2018). Dans ce cadre, une **AE de 190 000 €** est à créer (pour rappel : une AE de 419 000 € avait été créée en 2017).

En résumé, **190 000 € de CP et 190 000 d'AE** sont sollicités pour les SSN au titre du BP 2019.

6. Jeunesse - Actions jeunes (E041)

a) Education populaire (CDMIJ, ...) (E741)

De nouvelles modalités de partenariat sont mises en œuvre en 2019 : les subventions pour les actions menées par l'ensemble des associations d'éducation populaire adhérant au CDMIJ ainsi que les subventions de fonctionnement sont supprimées. Les crédits sont réorientés vers l'appel à projets pour la jeunesse (cf. point 8 b) du présent rapport), auquel ces associations pourront répondre.

Le soutien départemental au financement de 4 postes FONJEP en faveur d'associations membres du CDMIJ soit **32 000 €** est toutefois maintenu car ces postes contribuent à la mise en œuvre de politiques en faveur de la jeunesse.

Le soutien au fonctionnement du Conseil départemental des mouvements et institutions de jeunesse (CDMIJ) est ramené à **7 000 €** en 2019 (14 000 € en 2018), et sera supprimé à partir de 2020, compte tenu notamment de la trésorerie importante de l'association.

En résumé, 39 000 € de CP sont sollicités pour l'éducation populaire au titre du BP 2019.

b) Appel à projets « actions jeunesse » (E741)

Un appel à projets pour des actions en direction de la jeunesse sera lancé début 2019 sur les thèmes de la citoyenneté et de l'engagement des jeunes. L'appel à projets est financé par redéploiement partiel des crédits préalablement affectés au CDMIJ et aux associations membres de jeunesse et d'éducation populaire. Son montant s'élèvera ainsi à **80 700 €**. En résumé, **80 700 € de CP** sont sollicités pour l'appel à projet « actions jeunesse » au titre du BP 2019.

c) Pour mémoire : animation transfrontalière

Dans le cadre du renouvellement pour 3 ans de la convention avec la Conférence du Rhin Supérieur pour le Fonds Jeunesse, les crédits afférents au fonds « animation transfrontalière » seront inscrits au budget de la Direction Europe Attractivité et Aménagement (DEAA) (5 001€ d'AE et 1667 € de CP).

7. Evènementiel (L024)

Pour permettre d'accentuer la visibilité de l'action en faveur de l'Education et de la Jeunesse, il est proposé d'inscrire 3 000 € de crédits qui permettront l'organisation de manifestations évènementielles.

En résumé, 3 000 € de CP sont sollicités pour l'évènementiel au titre du BP 2019.

8. Pour mémoire : autres contributions au fonctionnement des collèges

a) Dépenses de personnel « Agent Technique des Collèges » (ATC)

Une expérimentation de l'externalisation a été initiée dans les collèges à partir de 2016 pour certains postes de Contrats Unique d'Insertion (CUI).

Puis, selon les orientations qui ont été définies lors de la Commission Education et Jeunesse du 10 février 2017, il a été décidé de poursuivre et d'étendre l'expérimentation aux postes vacants et besoins de suppléances pour les agents polyvalents entretien restauration et aide à la maintenance. Une priorisation sur les missions les plus risquées ou les plus pénibles a été effectuée.

La Commission Permanente du 15 juin 2018 a approuvé la poursuite de l'expérimentation de l'externalisation pour une année scolaire supplémentaire, soit jusqu'au 31/08/19, selon les mêmes principes que ceux mis en œuvre précédemment, en modulant l'approche selon les conclusions issues du travail sur les effectifs cibles en matière de nettoyage réalisé en 2018. Cette modulation consiste à prioriser les remplacements des départs et absences des Agents Techniques des Collèges sur les établissements dont la surface de nettoyage assurée par Equivalent Temps Plein est supérieure à une fourchette de 2 200 à 2 500 m2.

Compte tenu de ces différents objectifs, le montant à prévoir pour le BP 2019 est de **1 750 000 €** (budget de la Direction de l'Immobilier et de la Logistique). Il permettra de poursuivre les prestations déjà externalisées depuis 2016 et de faire face aux nouvelles missions qui vont être externalisées en 2019 suite aux départs prévisionnels ainsi qu'aux remplacements suite aux absences (suppléances).

b) Dépenses « informatique »

L'axe fort pour l'année 2019 concerne le renouvellement du parc informatique des collèges. Un budget de 1 570 000€ permettra de remplacer environ 2000 ordinateurs, 800 écrans et 400 vidéoprojecteurs, et de maintenir à niveau les serveurs. La volonté de la Collectivité est de renouveler le parc sur 3 ans au lieu de 5, tel qu'initialement envisagé lors de l'adoption de PRET en 2017.

En parallèle, la Collectivité va lancer au premier trimestre un appel à projets pour l'acquisition d'équipements mobiles connectés (dont les tablettes numériques), avec une enveloppe de 250 000 €.

Un nouvel Espace Numérique de Travail (ENT) a été mis en œuvre à la rentrée, pour un coût annuel s'élevant à 77 000 €.

L'ensemble des établissements est maintenant raccordé au très haut débit. Les abonnements internet représenteront en 2019 une dépense de 360 000 € prise en charge directement par le budget du Département.

Par ailleurs, la Collectivité va prendre en charge la maintenance informatique de tous les collèges. Cette prestation sera réalisée par une équipe de 6 techniciens pour un montant de 420 000 € (budget de la Direction des Systèmes et de l'Information : marché spécifique de sous-traitance).

Enfin, 35 000 € sont inscrits pour la collecte et le recyclage des anciens équipements informatiques, ainsi que pour des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

L'ensemble des dépenses liées au Numérique Educatif en 2019 représente ainsi un budget de **1 897 000 €** en investissement et **815 000 €** en fonctionnement (budget de la DSI).

II. <u>Conclusion</u>

Ci-dessous le tableau de synthèse des crédits dédiés à chaque politique :

Education et Jeunesse (services 003 et 219)	DF	RF	DF nettes	DI	RI	DI nettes
Education (003)	14 461 940 €	1 500 000 €	12 961 940 €	322 000 €	- €	322 000 €
Collèges (219)	160 000 €	- €	160 000 €	16 276 800 €	3 954 000 €	12 322 800 €
Jeunesse (003)	119 700 €	- €	119 700 €	- €	- €	- €
Evènementiel (003)	3 000 €	- €	3 000 €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL	14 744 640 €	1 500 000 €	13 244 640 €	16 598 800 €	3 954 000 €	12 644 800 €

En conclusion, je vous propose de :

- Inscrire, au titre du Budget primitif 2019, pour la politique « Education et Jeunesse » :
 - en dépenses :
 - Fonctionnement : **14 744 640 €** de crédits de paiement (CP) et **190 000 €** d'autorisations d'engagements (AE) ;
 - Investissement : **16 598 800 €** de CP et **16 721 152,49 €** d'autorisations de programmes (AP) ;
 - en recettes :
 - Fonctionnement : 1 500 000 € de CP ;
 - Investissement : **3 954 000 €** de CP.
- ❖ Prendre note de la répartition de ces montants conformément à l'annexe 1 du présent rapport.
- ❖ Valider les opérations de travaux dans les collèges, retenues dans le cadre du BP 2019 et détaillées à l'annexe 2 du présent rapport.
- ❖ Donner délégation à la Commission permanente pour :
 - toute décision à prendre dans le cadre de l'exécution et le suivi du budget 2019 ;
 - fixer les critères et le montant de la subvention à verser à la commune de Fessenheim pour les travaux d'amélioration de l'accès bus au collège ;
 - la détermination ou la modification de critères en matière d'appels à projets en faveur du domaine éducatif en particulier ceux évoqués dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT